

Projet

Pédagogique

Mercredis & Péricolaire

TAVERS 2023/2024



ENFANCE & JEUNESSE



Caf
du Loiret



Descriptif des services: Rappel

	Accueils périscolaires (PERISCOLAIRE)	Accueils extrascolaires (CENTRE)
Définition	Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés	Le temps extrascolaire est le temps durant lequel un encadrement est proposé aux enfants du territoire
Accueils	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil Périscolaire (AP) du matin et du soir « garderie » ✓ Pause méridienne (PM) (dont la cantine) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil du mercredi ✓ Vacances scolaires ✓ Mini-camp (MC)
Déclaration DDCS	0450458AP000120-E01 (hors pause méridienne)	0450458CL000120 (petites vac) 0450458CL000219 (été) 0450458CL000220-E01 (Merc)
Public	Enfants scolarisés sur l'école de TAVERS	Enfants âgés de 3 à 12 ans, scolarisés sur l'école de TAVERS, habitant la commune ou les communes aux alentours sur demande écrite à la mairie.
Où	Espace « Les Griottins », 1 rue Abel Adam / 45190 TAVERS	
Coordonnées	07.80.41.95.95	
Coordination	Coordinatrice : Audrey LECLERC 07.80.41.95.96 / tavers.loisirs@tavers.fr Directrice vacances d'été + Mercredis	
Direction	Directrice extrascolaire et mercredis: Audrey LECLERC 07.80.41.95.96 Directrice vacances été, pause méridienne et périscolaire: Cassandre FERREIRA-DASILVA 07.80.41.95.95	
Organisateur	Mairie de TAVERS : 02.38.44.53.97 / 2 avenue Jules Lemâtre / mairie@tavers.fr	

ACRONYMES et Définition

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Nom administratif et officiel du « CENTRE de LOISIRS » qui rentre dans la catégorie des ACM (Accueil Collectif de Mineur)
AP	Accueils Périscolaires	Service proposé sur les différents temps associés à l'école. Anciennement appelé « garderie », et régie par un Projet Éducatif.
PM	Pause Méridienne	Fait partie des AP. C'est le temps du midi qui comprend la récréation et le temps de repas à la cantine.
PP	Projet Pédagogique Ou Projet de Service (PS)	Il décline les orientations politiques de la commune (Projet Éducatif : PE) en objectifs pédagogiques et retrace les modalités d'organisation et de fonctionnement des accueils.
PA	Projet d'Animation	Projet de séjour commun à toute l'équipe en lien avec un thème.
APC	Activité Pédagogique complémentaire	Organisé et mis en œuvre par les professeurs hors du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.
PAI	Projet d'Accueil Individualisé	Il concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que : pathologie chronique, allergies, intolérance alimentaire.
PDC	Plan de Développement de Compétences : formation des agents	
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	Service de l'Etat qui intervient dans le champ de la jeunesse et qui gère la réglementation et les formations dans l'animation.
CEJ / PSO	Contrat Enfance Jeunesse et Prestation de Service Ordinaire	Contrats de subvention par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) : partenaire financier.
QF	Quotient Familial	Il permet une facturation équilibrable en fonction des revenus.

Emploi du temps semaine scolaire



	7h30 8h35	8h45 11h45	11h45 13h30	13h30 16h30	16h30 18h30
--	--------------	---------------	----------------	----------------	----------------

Lundi	AP	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	AP
-------	----	--------------	---------------------	--------------	----

Mardi	AP	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	AP
-------	----	--------------	---------------------	--------------	----

Mercredi	AP 7h30/9h	ALSH	Départ/Arrivée entre 13h et 14h		ALSH	AP (17h/ 18h30)
----------	---------------	------	------------------------------------	--	------	--------------------

Judi	AP	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	AP
Vendredi	AP	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	AP

Les repas des mercredis/ vacances

- IL N'Y A PAS DE RESTAURATION COLLECTIVE SUR L'ACCUEIL DES MERCREDIS :
 - Le repas est pris dans le restaurant scolaire, dans la partie primaire la plus proche de la porte de sortie. Des ateliers cuisines pourront y être réalisés.
 - **Le repas, les couverts, le contenant, un verre/gourde, une serviette et le goûter sont apportés par les familles.** Le repas est réchauffé à l'aide de 2 fours à micro-ondes.
 - Les aliments allant au frais sont **conditionnés dans un sac à part** du reste avec le nom de l'enfant dessus. Il doit être déposé dans le bac à l'entrée de l'accueil dès l'arrivée de l'enfant afin d'être mis rapidement au réfrigérateur par l'équipe d'animation, qui a pris et consigné la température de celui-ci dès la première ouverture à 7h30 (entre 2° et 4°).
- RESTAURATION COLLECTIVE SUR L'ACCUEIL DES VACANCES:
 - Pendant les vacances les repas sont fournis par la cantine et vous seront facturés.

Modalités d'inscription



Dossier
Inscription



QUESTIONS	REPONSES
Pour quels accueils ?	Tous.
Où je peux trouver les dossiers d'inscription ?	<p><u>Version papier :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Distribué dans les classes en mai- juin.✓ A l'espace « Les Griottins » auprès de l'équipe d'animation. <p><u>Version informatique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Sur le site de la mairie dans l'onglet « Enfance »,✓ A tavers.loirs@tavers.fr sur demande. <p>Il doit être adressé à la coordinatrice Audrey LECLERC, et peut être transmis à l'équipe d'animation ou par mail à tavers.loirs@tavers.fr.</p>
Quels documents fournir ?	<ul style="list-style-type: none">✓ Fiche sanitaire de liaison de l'année scolaire en cours + une photo d'identité (une seule fiche pour l'ensemble des accueils du service),✓ Photocopie des vaccins à jours,✓ Attestation d'assurance extra et scolaire pour l'année en cours.✓ Inscription cantine✓ Fiche d'inscription pour l'(les) accueil(s) souhaité(s).
Quand ?	<p><u>Périscolaire :</u> En fin d'année scolaire pour l'année entière suivante.</p> <p><u>Extrascolaire et Mercredis :</u> avant chaque période de vacances.</p> <p>Inscription à la semaine pour les vacances. (voir tableau des dates d'inscriptions)</p>
Pourquoi ?	<p>Pour répondre à la réglementation en vigueur.</p> <p>Pour avoir toutes les autorisations concernant votre enfant.</p> <p>Pour pouvoir connaître les particularités de votre enfant et pouvoir les transmettre aux services d'urgence si nécessaire.</p> <p>Pour pouvoir vous joindre en cas de problème.</p>

Absence ou désinscription



Qui prévenir?

- La coordinatrice par écrit : courrier ou mail à tavers.loisirs@tavers.fr

Comment?

- Toute désinscription doit être formulée par écrit (courrier/mail) dans un délai d'une semaine de prévenance ou par un certificat médical.
- Tout départ en dehors des horaires prévus sera accompagné d'une décharge.

Toute absence ne remplissant pas les critères ci-dessus sera facturée

Partenariat

- **PARTENARIAT**

- **La Caisse d'allocation familiale (Caf)** soutient financièrement le fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires. Les modalités d'attribution des aides financières sont déterminées par les Conseils d'Administration de la Cnaf et de la Caf du Loiret

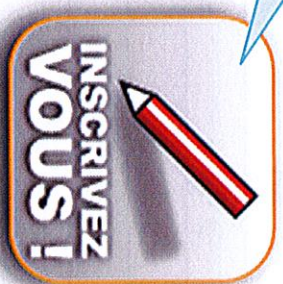
- **La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)** est garante des politiques nationales de cohésion sociale, éducation populaire, jeunesse, vie associative, sport dans la région, elle veille au respect de la réglementation des accueils péri et extrascolaires.

- Le service départemental de **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** est consulté pour avis. L'objectif étant d'améliorer l'accueil des enfants scolarisés de moins de 6 ans au sein des accueils de loisirs maternels en incitant l'organisateur à respecter les règles afférentes.

Date d'inscription

A l'année pour:

- AP (la garderie)
- Mercredis (ou par période)



**En début ou en cours
d'année:**
Pour le périscolaire

**Avant chaque
période de
vacances :**
Pour les
mercredis

6 semaines avant :
Pour les vacances

Les tarifs



Horaires	Tarifs enfants scolarisé et / ou domiciliés	Tarifs non scolarisés et non domiciliés
7 h30 à 9h	2.40 €	2.40 €
8 h00 à 9h	1.60 €	1.60 €
8h30 à 9h	0.80 €	0.80 €
Journée 9h/17h	9.20 €	12 €
Mercredi 9h/13h-13h/17h-17H10	6€	8 €
17h à 17h30	0.80 €	0.80 €
17h à 18h00	1.60 €	1.60 €
17h à 18h30	2.40 €	2.40 €
MINI CAMP / NUIT AU CENTRE	27.20 €	33.60 €
Cantine	3.10 €	3.10 €

Varie en fonction du QF : Fournir N° d'allocataire CAF

Pour le périscolaire et les péricentres, les tarifs maximums sont basés sur 0.80€ de la demi-heure et donc 1.60€ de l'heure.

Le projet éducatif de TAVERS

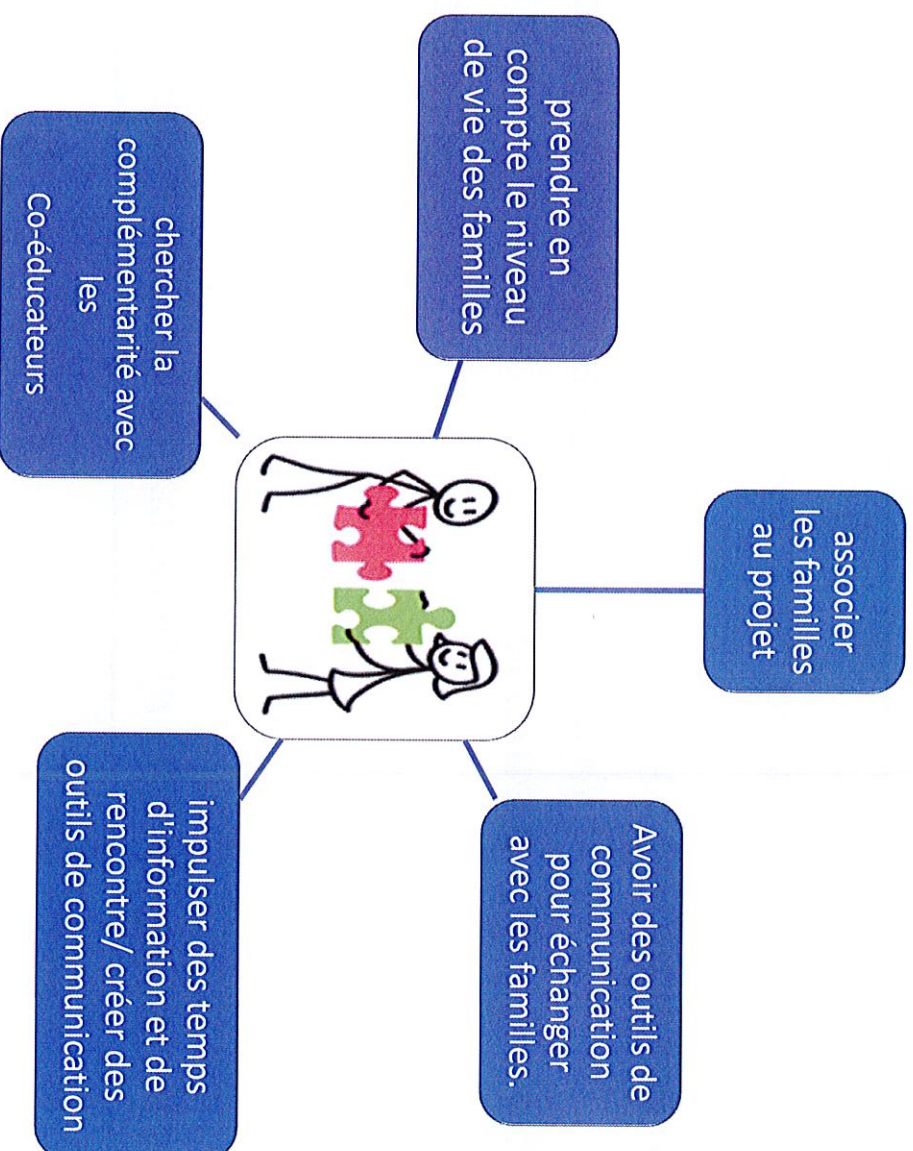
« Soucieux du devenir de sa jeunesse, la ville de TAVERS a souhaité se doter d'un **projet éducatif** ambitieux... »

Dont voici les objectifs généraux :

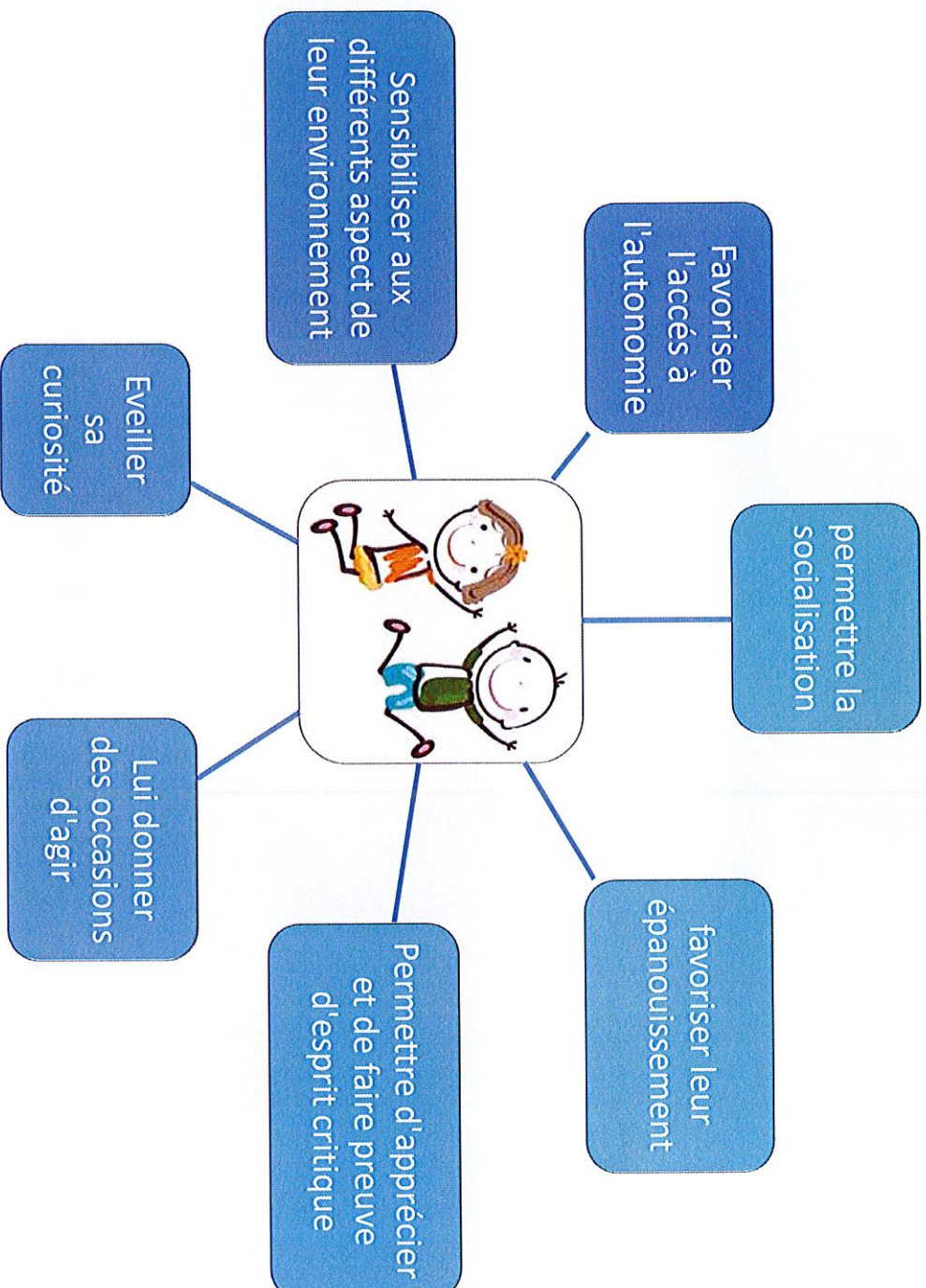
- Favoriser le **bien-être** des enfants (dimension individuelle et collective)
- Favoriser l'éducation à la **citoyenneté** (droits, engagement, solidarité, coopération et vivre ensemble)
- Construire des **relations** de qualité avec les familles (selon protocole COVID)
- Favoriser la **mixité** sur nos structures éducatives (favoriser les rencontres et les échanges...)

Le document complet est disponible sur le site de la commune ainsi que sur la structure à consulter sur place.

Les objectifs du service



Projet Pédagogique



Grands axes pour 2023-2024

Favoriser la
coéducation

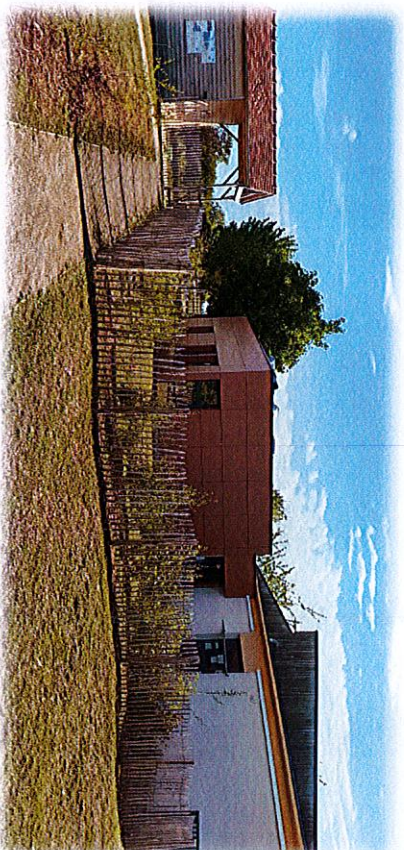
Favoriser
l'implication du
public

Sensibiliser aux
expériences

1

2

3



1. COEDUCATION

Favoriser la
coéducation


Définitions (par l'équipe, PDE 2016/2017)

- Coéducation : être à plusieurs (personnes/ services/ acteurs...) au service de l'éducation d'un même public : éduquer ensemble.
- Compétences collectives : capacité reconnue à une équipe de faire face à une situation qui ne pourrait être assumée par chacun de ses membres seuls.

L'équipe pédagogique

L'ÉQUIPE DES GRIOTTINS

Favoriser la
coéducation




Coordnatrice
service jeunesse
Directrice petites
vacances

Audrey




Directrice
périscolaire
pause méridienne
vacances été
Animatrice

Cassandre



Animatrice

Elora



Animatrice

Gilou



Restauration
scolaire
Agent
d'entretien

Nadège



Responsable
restauration
scolaire

Adeline



Restauration
scolaire
Animatrice
Agent
d'entretien

Marjorie



Restauration
scolaire
Agent
d'entretien

Karine



ATSEM

Isabelle



ATSEM

Angélique



Agent
d'entretien
Animatrice

Natacha

Retrouvez nous sur
Facebook:
Les Griottins
ou
tavers.loisirs@tavers.fr
panneau pocket:
accueil.loisirs-tavers

L'équipe d'animation

Favoriser la
coéducation

	Extrascolaire	Mercredis	Périscolaire	Pause méridienne
Maternel (- de 6 ans)	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 10 enfants	
Primaire (+ de 6 ans)	1 animateur pour 12 enfants	1 animateur pour 12 enfants	1 animateur pour 14 enfants	
Référente	Audrey (P. vac) Cassandre (été + nuit au centre)	Audrey	Cassandre	Cassandre
Maternelle	Gilou, Cassandre, Elora + Stagiaires et/ou contractuels	Angélique ou Gilou	Gilou + Natacha les matins Elora + Cassandre les soirs	ATSEM Isabelle et Angélique
Primaire	Gilou, Cassandre, Elora + Stagiaires et/ou contractuels	Cassandre Elora	Elora les matins Gilou les soirs	Cassandre Elora et Karine

Sécuriser

Animer

Travailler en
équipe

Communiquer

Les Moyens : une coordinatrice

Favoriser la
coéducation

Elaborer et
mettre en
œuvre le projet
de service

Veille à la
cohérence du
projet avec les
orientations et la
réglementation

Gestion des moyens
logistiques et
financiers

Gérer le
personnel de
l'école

Gestion du temps
de travail

Accompagnement
Formation

Interagir avec les
élus, la mairie,
les institutions
(CAF/DDCS)

Communication
et collaboration
avec les élus

Déclaration DDCCS
Coordination, suivi
et évaluation CEJ /
PSO

Mise en réseau
et création de
partenariat

Promotion des
actions du service

Animation temps
de réflexion
développer des
projets communs

Les Moyens : une directrice

Favoriser la
coéducation

Directrice ALSH

Encadrer l'équipe,
veille à la sécurité,
respecte le budget
prévisionnel

Élaboration, mise
en œuvre et
évaluation du PP

Directrice
Accueil
Périscolaire

Encadrement de
l'équipe, veille à la
sécurité et au
respect du PP

Lien entre les
familles/l'école/le
service

Assistante
sanitaire

Suivi des fiches
sanitaires / PAI...
Transmission des
informations

Gestion de la
pharmacie, gestion
des stocks

Présence coordinatrice



Favoriser la
coéducation

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
- Les mercredis de 9h30 à 18h30
- 1^{ère} semaine de chaque période de petites vacances
- En dehors de ces horaires: sur rendez-vous

Présence directrice-adjointe

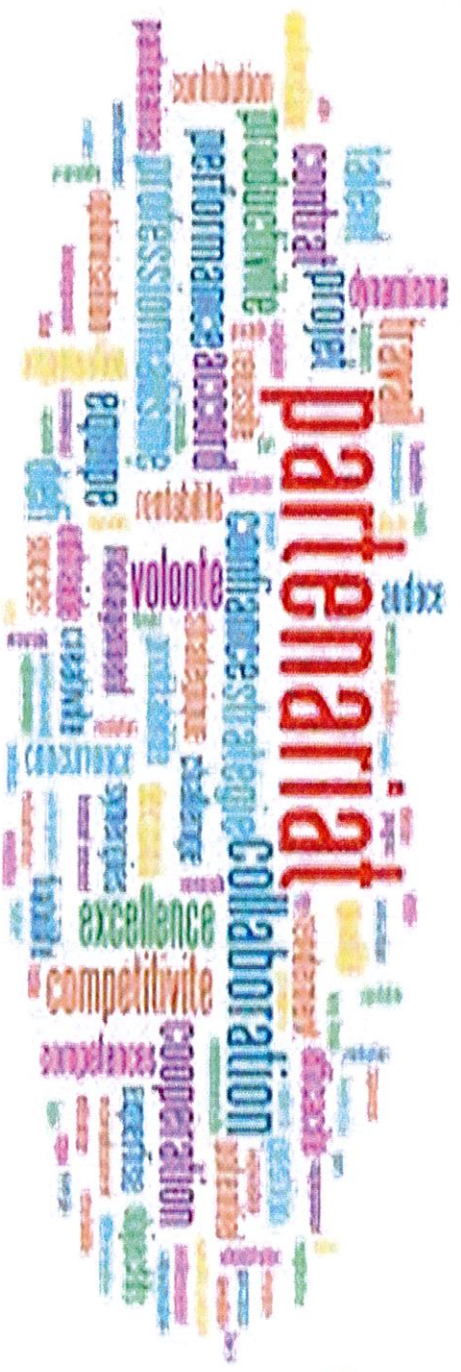


- Sur les temps périscolaires : 16h15/18h30
- Sur la pause méridienne de 11h45 à 13h30
- Vacances d'été(Juillet)

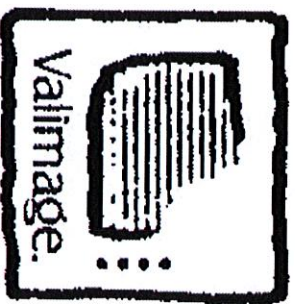
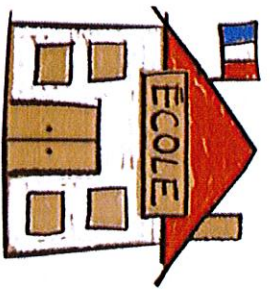
Les réunions

Favoriser la
coéducation

Date	QUAND	QUOI
Mardi	2h (14h/16h) hebdomadaire	Préparation des mercredis Régulation périscolaire
vendredi	2h (14h/16h) tous les 15 jours	Préparation des manifestations et grosses animations (projets...) + Formations internes
Pour les vacances	10h/semaine de vacances	Préparation du séjour (sorties, PP, PA, sensibilisation, restitutions, vie quotidienne,...)
Nuit au centre	15h pour la référente 10h de réunion NC	Organisation NC (prestataires...) Prépa du NC



Favoriser la
coéducation



Les manifestations annuelles

Favoriser la
coéducation

- Marché de Noël 2023 à la Cerisaie(date à définir)
- Téléthon: selon calendrier officiel : toute la semaine à l'accueil périscolaire du soir.

Téléthon

- Mercredi 20 mars 2023 à l'accueil de loisirs 

- La chasse aux œufs le lundi 01 avril 2024 à la Cerisaie.

- **KERMESSE** date à définir



2. IMPLICATION

Participation

Favoriser
l'implication
du public

Définitions (par l'équipe.)

- La participation : c'est avoir choisi de s'impliquer dans une action commune à d'autre personne en échangeant ensemble sur les moyens et la mise en œuvre.
- L'implication : c'est attribuer à quelqu'un une part de responsabilité dans une activité, une action, un projet...

2. IMPLICATION

Participation

Favoriser
l'implication du
public

Echelle de HART *revu par FLETCHER*



- Équité jeunes/adultes
- Direction entièrement assumée par les jeunes
- Égalité jeunes/adultes
- Jeunes consultés
- Jeunes informés
- Participation symbolique
- Participation décorative
- Manipulation

Echelle des GRIOTTINS



- Les enfants sont acteurs et auteurs avec une prise de décision partagée avec l'adulte.
- Les enfants sont acteurs et auteurs
- Prendre en compte leurs avis (envies) (concertation)
- Demander leur avis (consultation)
- Laisser le choix parmi les propositions de l'adulte
- Faire faire avec des explications
- Faire faire sans explication

Les Moyens :

outils de participation

Favoriser
l'implication du
public

OEC

- Outils d'Expression Coopératifs (quoi de neuf? Météo...)

Conseil

- Conseil d'enfants : Prise de décision partagée...

Règles de vie

- Mes libertés
- Les Règles de fonctionnement du groupe
- Les Règles non négociables

Métiers

- Tâches utiles au groupe et prises de responsabilité

Locaux

- Aménagement coins jeux
- Mise à disposition de matériel pour activités en autonomie

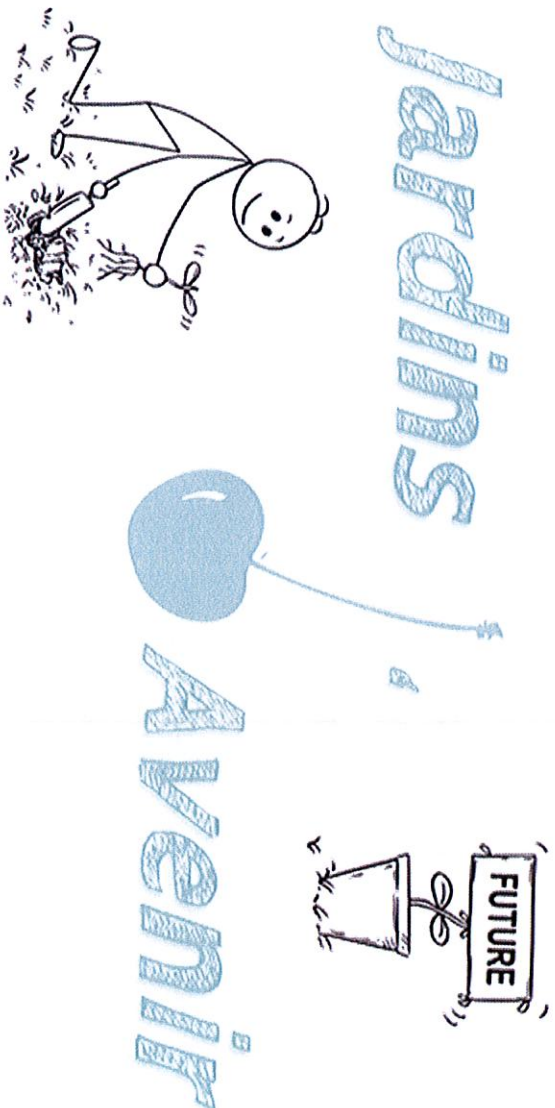
Les Moyens : les locaux

Favoriser
l'implication du
public

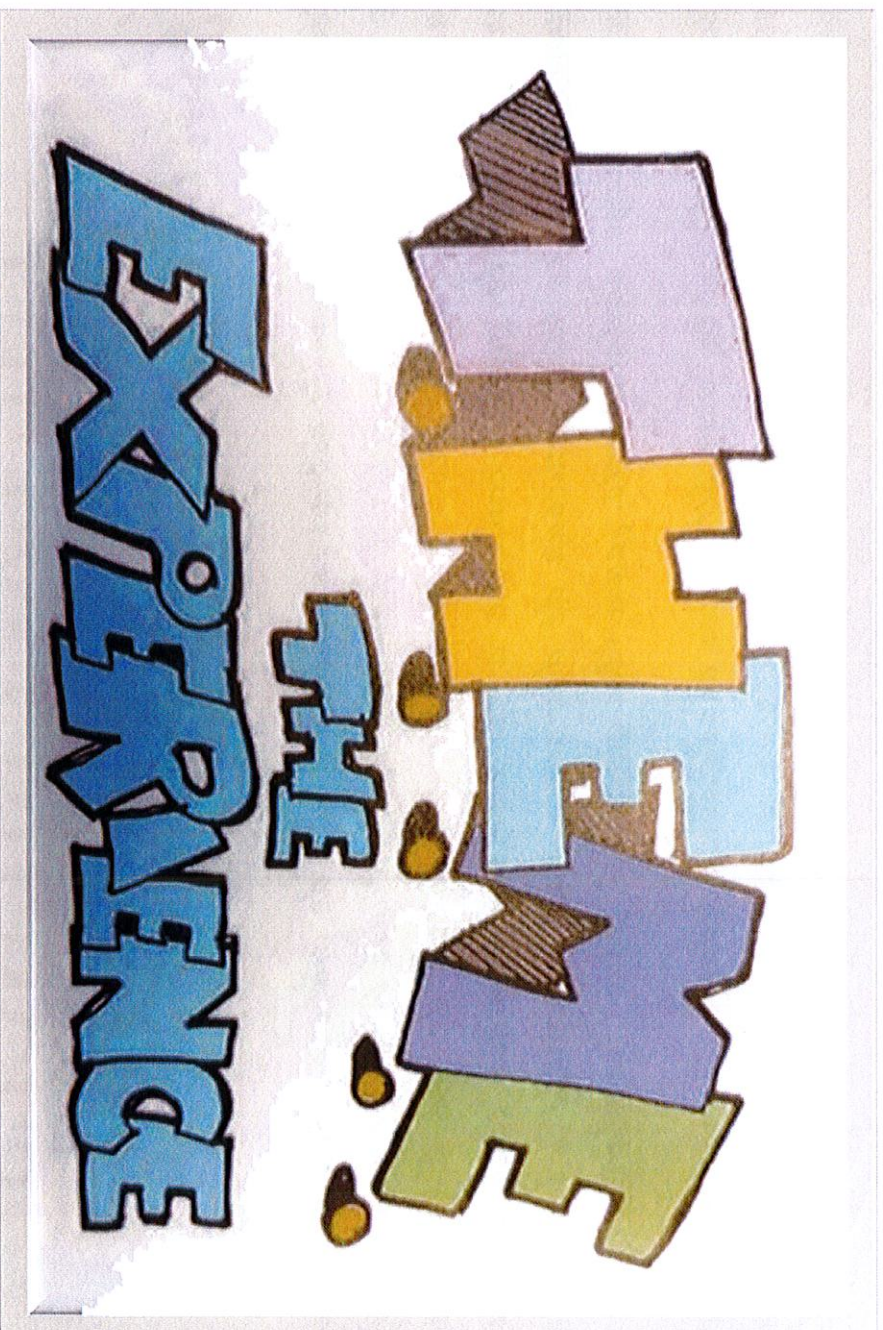
	Périscolaire	Extrascolaire			
	AP	TPS MERIDIEN	MERCREDIS	P. VACANCES	ETE
Ouverture	LMJV	LMJV	journée ou ½ journée	1 ^{ère} semaine sauf Noël	3 semaines en juillet
Horaires	7h30/8h35 16h30/18h30	11h45/13h30	7h30/9h- 17h/18h30 9h/13h-13h/17h	7h30/18h30 9h00/17h00	7h30/18h30 9h00/17h00
Lieux	<p>Garderie + WC / Salle 4 Cours maternelle et primaire WC (+ WC mater été) Salle poly, bibliothèque Halls, Piscine, dortoir, salle motricité, couloirs / Cantine <i>Cerisaie/ salles communales sur réservation</i></p>				
Capacité d'accueil intérieur	50	130	38 2 prim+ 1 mater	50	50
Nb d'enfants	45/50	110	38	50	50
Encadrement (+direction)	3 animatrices +1	3 anim. 2ATSEM+ 1 directrice	3 animatrices +1 directrice	3/4 anim. +1 directrice	5/6 anim. +1 directrice

The Experiences

Le thème de l'année



Le thème



LES ANIMATIONS

THE EXPERIENCES

Définitions

- Le développement durable est un ensemble d'idées, de moyens et de pratiques pour que la Terre et ses habitants ne souffrent pas trop de l'activité humaine dans le présent mais également dans le futur. Il vise à améliorer la qualité de vie. Son principe est de continuer à ce que le monde continue à se développer, mais sans porter atteinte à l'environnement. De ce fait, beaucoup de domaines sont concernés : économies d'énergie, pollution, gaspillage, déplacements, faune (les animaux), flore (les plantes)...
- La biodiversité est la "variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes."
- **Expériences** Fait d'acquiescer, volontairement ou non, ou de développer la connaissance des êtres et des choses par leur pratique et par une confrontation plus ou moins longue de soi avec le monde.

Les Griottins en TRANSITION

Sensibiliser au
développement
durable

FONCTIONNEMENT

- Tri sélectif + papier
- Compostage (dont déchets de la cantine)
- Zéro jetable (éco cup / pichet / gourde...)
- Valorisation de déchet : récup (participation des familles...)
- Sorties de proximité / valorisation du territoire
- Transport doux (vélo, à pied + sécurité routière...)
- Partenaires (Ressourcerie...)
- Gestes éco-citoyen divers
- Frigothèque (boite à livres)



Les Griottins en TRANSITION

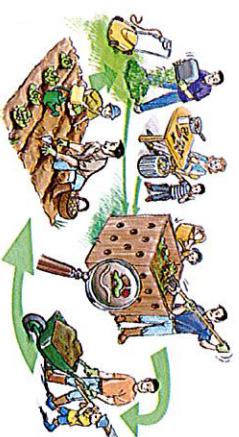
Sensibiliser au
développement
durable



Le PROJET Jardins d'Avenir

AMENAGEMENT/ ATELIERS

- Potagers et jardins naturels
- La mare
- Chantiers participatifs
- Composteur



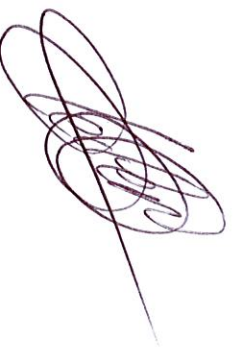
Sensibiliser au
développement
durable

Acceptation du règlement

L'inscription, la réservation et la fréquentation aux activités périscolaire et extrascolaires valent acceptation du présent règlement.

Fait à Tavers,
Le 23/10/2023
Signature :

Coordinatrice service enfance :



Le Maire :

